



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 58 - octobre 2020

ÉDITO

Au travail pour nos engagements !

La démocratie française est profondément malade. Face au niveau d'abstention record, de partout, il est temps de réinventer une démocratie sociale, populaire, de sortir des polémiques stériles des réseaux sociaux, du fractionnement de notre tissu social marqué par les violences, le communautarisme, l'individualisme.

Cela ne peut pas se construire seulement à Vénissieux. C'est un enjeu national qui demandera de vraies ruptures politiques avec les forces dites gouvernementales qui se succèdent sans rien changer. On a eu Chirac contre la fracture sociale, Sarkozy pour gagner plus, Hollande contre la finance, Macron pour un nouveau monde. Cela doit cesser ! On ne peut pas attendre tous les cinq ans pour se faire avoir à chaque élection présidentielle !

Vénissieux a toujours été une ville différente, mélange de cadre de vie et de luttes sociales, de bataille pour les droits de tous et d'innovations économiques, la ville de la 4ème fleur et du label Citergie battant les records d'énergie décarbonée, une ville de mobilisations...

Vénissieux peut tisser de nouveaux liens avec la majorité de ses habitants, à partir de notre expérience des conseils de quartier, des consultations citoyennes, du conseil municipal d'enfants, des appels à éco-projets, de la commission de lutte contre la grande pauvreté...

Nous sommes au travail pour du concret, nos 150 engagements écrits avec des centaines de Vénissiens fin 2019, validés par l'élection municipale et qui forment le plan de mandat de l'équipe municipale.

Peu importe les oppositions morcelées qui se croient toujours en campagne électorale, cherchant les polémiques et les mensonges pour tenter de créer illusion auprès de leurs soutiens. Ce n'est pas digne de notre ville. Le débat démocratique est nécessaire, il a besoin d'idées concrètes, tournées vers la réponse aux besoins des habitants et pas vers la course au buzz médiatique.

Nous sommes au travail pour nos engagements, et nous appelons tous les Vénissiens à nous interpeller, à proposer, à participer, à faire vivre notre projet commun pour une ville humaine, solidaire, écologique et citoyenne.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

25

C'est le nombre d'actions développées dans le cadre du dispositif **« Cité Éducative »** pour lutter contre les inégalités scolaires dans nos quartiers prioritaires.



POINT COVID AU 28/09/2020*

Suite aux annonces gouvernementales, la Préfecture du Rhône a pris une succession d'arrêtés qui réglementent le port du masque et les rassemblements de personnes. Chaque nouvelle consigne impose que nous adaptions, nous réorganisons... d'autant que les consignes changent et évoluent rapidement.

D'autre part, la décision de ne pas tenir les repas de personnes âgées pour les fêtes de fin d'année a été prise. Chaque année, les personnes de plus de 65 ans peuvent choisir entre un repas ou un colis. Cette année exceptionnellement, toutes et tous seront destinataires du colis. Nous travaillerons la distribution au regard des consignes sanitaires en vigueur.

Dans la période compliquée que nous traversons, toutes les mesures sont prises dans nos résidences de personnes âgées et nous sommes en contact avec les EHPAD du territoire. La démarche du « plan canicule » a été réactivée la semaine dernière avec des appels téléphoniques aux personnes vulnérables, comme nous l'avions fait pendant et après le confinement.

Nous restons à l'écoute des associations pour les accompagner dans cette crise qui les fragilise.

Nous sommes également vigilants face à une situation économique préoccupante pour de nombreuses entreprises et salariés, à Vénissieux. Dans tout le pays, les licenciements se multiplient depuis plusieurs mois. Nous serons particulièrement attentifs aux difficultés des entreprises et partenaires économiques, tout comme aux conséquences sociales sur les Vénissiens et les salariés.

Les personnels hospitaliers et d'EHPAD sont inquiets face à la situation sanitaire qui se dégrade à nouveau. Comme lors de la « première vague », ils dénoncent le même manque de moyens humains et les annonces n'ont visiblement pas été suivies d'effets en terme d'embauches par exemple.

Soyez certains que toute l'équipe municipale est mobilisée et au travail, comme tous les agents de la collectivité, au service des Vénissiens et pour répondre à leurs besoins, en particulier dans cette période troublée.

Michèle PICARD - Maire

* Depuis le 28/09/2020, la Ville continue de s'adapter aux nouvelles directives préfectorales...

POLITIQUE DE LA VILLE

Le feu vert accordé par le Préfet du Rhône aux deux projets que notre Ville a proposés, au titre de la dotation politique de la ville, conforte nos politiques au service de l'intérêt général. Cette délibération met en lumière l'objectif de notre nouveau mandat 2020-2026 : répondre aux besoins et améliorer le quotidien des jeunes, avec la création d'un équipement à usage multiple, et de nos aînés, avec la réhabilitation de la résidence Raynaud. D'une génération à l'autre, d'un quartier à l'autre, c'est bien à l'ensemble des Vénissiens, que nos politiques publiques de proximité s'adressent et profitent.

La création d'un équipement à usage multiple est un projet structurant et très utile pour le quartier Pyramide. Ce nouvel équipement est un marqueur fort, du nouveau programme de rénovation urbaine Minguettes-Clochettes.

J'en profite pour faire un point sur le Programme National de Rénovation Urbaine. La réflexion sur l'Anneau des Parcs est lancée, avec la ville de Saint-Fons et la Métropole. Les opérations de désamiantage dans la tour ICF, dont la destruction est prévue en avril-mai 2021, se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. Le travail social de relogement, pour la petite barre ICF, les trois tours Monmousseau, la Tour 71, etc, dont les démolitions sont programmées, va être engagé dès le mois d'octobre par les bailleurs, avec le soutien de la Ville. La définition

du programme est engagée, tout n'est pas arrêté, et la contribution de chaque Vénissien est nécessaire, primordiale, essentielle. J'appelle donc les habitants à participer à l'élaboration de cette nouvelle rénovation urbaine. Les temps de concertation, d'échanges, sont devant nous.

La deuxième opération concerne la réhabilitation de la résidence pour les personnes âgées, Henri Raynaud. Vénissieux est une ville jeune, mais l'allongement de l'espérance de vie y est également très marquée. Entre 2011 et 2020, les études prospectives tablaient sur une augmentation de + 6% des plus de 60 ans, et de + 18,4% des plus de 75 ans. Les questions de société liées au 3ème âge ne doivent surtout pas être considérées comme secondaires. Accès au logement, à la santé, à la culture, aux activités sportives, problématique de la dépendance : l'aménagement de notre ville, et la dimension sociale de nos actions, doivent apporter des réponses concrètes, savoir anticiper, s'adapter et innover aussi, à l'égard de nos aînés. La réhabilitation de la résidence Raynaud, et l'ouverture d'un accueil de jour médicalisé en complément de l'accueil non médicalisé senior existant, prévues en janvier à la résidence Ludovic-Bonin, montrent à quel point nos politiques publiques se déploient bien au service de toutes les générations.

Michèle PICARD - *Maire*

» UN NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR LE QUARTIER PYRAMIDE

Ce futur équipement est un de nos 150 engagements de mandat. Il proposera une nouvelle bibliothèque de quartier, très attendue par les familles depuis l'incendie du centre commercial de Pyramide et la fermeture de la bibliothèque. Un équipement polyvalent jeune viendra renforcer nos actions au service des adolescents. C'est un besoin de longue date dans ce quartier où nous avons rencontré des difficultés de localisation de l'équipement polyvalent jeune. Enfin un local sera mis à disposition des réunions de conseil de quartier et d'associations.

En tant que Président du conseil de quartier Jean Moulin/Henri Wallon, je vous confirme que les délégués de quartier sont impatients de contribuer à la réussite de ce projet. C'est tout l'enjeu de la concertation qui doit commencer pour associer les habitants du quartier et le conseil de quartier, pour que chacun soit partie prenante et s'approprie ce futur service public de proximité. **Quelles futures possibilités pourraient offrir cet équipement ? Quels liens entre ses différents usages ? Quelles interactions entre les divers services ?** Sa localisation et son insertion dans le quartier sont des enjeux, tout comme les circulations, la sécurité d'accès, les stationnements. C'est un sujet important avec la rue des Martyrs de la Résistance, à forte circulation et vécue comme dangereuse, mais aussi l'état de cet immense parking Komarov délaissé par la Métropole qui en est propriétaire.

Cet équipement polyvalent est très attendu dans le quartier Jean-Moulin Henri Wallon et il doit être l'occasion de réussir une concertation citoyenne ambitieuse. Nous voulons associer des centaines d'habitants dans les mois qui viennent.

Aurélien SCANDOLARA - *Conseiller municipal*



LOGEMENT SOCIAL

Permettez-moi madame le maire, chers collègues de revenir sur le débat portant sur la place du logement social. Pour certains, c'est toujours l'occasion d'expliquer leur position contre toute construction de logement social à Vénissieux...

La crise sanitaire a une conséquence de longue durée, une chute brutale des attributions, car nettement moins de locataires ont choisi de muter. Cela veut dire que partout dans l'agglomération, les files d'attente vont s'allonger encore plus, et que les délais d'attente vont battre des records. Avant la crise Covid, nous étions déjà à 4000 demandes en attente à Vénissieux pour 800 attributions par an.

Le souci de la majorité, qui devrait être le souci de l'ensemble de ce conseil municipal, c'est de répondre aux besoins des Vénissiens. Des demandes de mutation de personnes âgées, ou avec un handicap, ou cherchant un logement plus petit, ou plus grand, ou qui veulent changer de quartier. Mais aussi des Vénissiens qui cherchent un logement pour décohabiter, pour sortir d'une situation d'hébergement difficile, ou pour sortir d'un marché privé dont les loyers sont souvent beaucoup trop élevés.

Pour aider à un débat serein et éviter les polémiques stériles, nous organiserons prochainement une réunion sur la question du logement à Vénissieux avec l'association du fichier commun du Rhône, en accord avec la Métropole. Cela permettra aux élus de prendre connaissance des données précises de l'offre, de la demande, des attributions et de mieux connaître les procédures d'attribution, les objectifs de la politique d'attribution métropolitaine, de ce qu'on appelle l'accord collectif qui définit des objectifs prioritaires pour tous les bailleurs.

Nous devons construire une réponse, la plus partagée possible, à cette situation de crise qui conduira, j'en suis sûr, le prochain rapport de la fondation Abbé Pierre sur le mal logement à pousser un grand cri d'alarme. Le mal logement est en train de se renforcer brutalement et l'annonce du gouvernement de faire les poches d'action logement, qui restait le dernier grand financeur du logement social, peut faire très mal.

Pierre-Alain MILLET - *Adjoint au Maire*

PATRIMOINE SCOLAIRE

Les 21 groupes scolaires de la ville de Vénissieux constituent un patrimoine précieux pour tous les Vénissiens. Notre majorité y est particulièrement attachée et attentive.

Sur la maintenance des équipements scolaires, les directions d'école font remonter, au quotidien les dysfonctionnements, auprès des services municipaux.

Lors du précédent mandat, nous avons créé un nouveau groupe scolaire Flora Tristan (14 millions d'€) et travaillé sur différentes réhabilitations tel que le groupe Pasteur (1 million d'€). Nous avons inauguré la nouvelle cuisine centrale en 2019 et créé des selfs, permettant d'accueillir plus d'enfants.

Le projet de l'école Moulin-à-Vent permettra bientôt de créer des nouvelles salles de périscolaires, des nouvelles salles de classes et un self.

Sur ce mandat, nous travaillerons aussi à l'agrandissement du groupe scolaire Jules Guesde pour répondre à la croissance attendue des effectifs scolaires sur Parilly ainsi qu'un nouveau groupe scolaire sur la quartier gare dans la perspective du développement de ce secteur dans les années à venir.

Notre ville attire des familles du fait de sa localisation au sein de la Métropole, de sa desserte en transports en commun, et de tous les équipements sportifs et culturels qui existent sur notre territoire. Cette attractivité est un signe de vitalité.

Véronique CALLUT - *Adjointe au Maire*



CITÉ ÉDUCATIVE

Au travers de trois délibérations, ce conseil municipal montre son attachement à la question éducative.

Nous pouvons néanmoins déplorer les conditions de la rentrée scolaire et le climat anxieux exacerbé par un manque de dialogue et de transparence de la part du gouvernement, un manque de préparation et d'anticipation du ministre de l'Éducation Nationale.

Le protocole sanitaire prévoyait des mesures ultra allégées malgré une médiatisation de la montée en puissance du virus. Les syndicats enseignants avaient pourtant fait des propositions pour une préparation anticipée depuis le mois de juin, le Ministère de l'Éducation est resté sourd et muet. Cela a eu pour conséquence une incapacité à préparer sereinement la rentrée pour l'ensemble des partenaires éducatifs.

L'annonce d'un nouveau protocole dévoilé au dernier moment a obligé les enseignants mais aussi les municipalités à se débrouiller sans leur donner les moyens d'organiser une rentrée sereine, avec des parents laissés pour compte par la même occasion.

L'enjeu de la scolarité est primordial, il doit être traité avec sérieux et préparation. Il faut anticiper et dialoguer afin d'instaurer, pour nos enfants, le climat le plus serein possible en ce temps de crise sanitaire.

Sophia BRIKH - *Conseillère municipale*

POINT ACCESSIBILITÉ

Avant 2005 et la Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, Vénissieux avait déjà inscrit la question de l'accessibilité dans la programmation des opérations de réhabilitation et de construction. Les nouvelles réalisations intègrent les critères d'accessibilité à tous les handicaps : Bizarre ! en 2016, le groupe scolaire Flora Tristan en 2017, la nouvelle Cuisine centrale et la Maison des services publics de Vénissieux en 2019. La Ville de Vénissieux cherche à inclure la question du handicap au cœur de toutes les politiques menées sur son territoire.

Nous avons créé avec le CRESS un Observatoire du sport et du handicap pour l'inclusion des personnes handicapées dans la pratique sportive.

Tous les équipements culturels municipaux oeuvrent pour faciliter l'accès des publics en situation de handicap. Un référent handicap a été mis en place au sein de l'Ecole de Musique. Le cinéma est équipé depuis 2014 de boucles magnétiques pour les mal-entendants et d'un système d'audio-description pour les mal-voyants.

La Ville porte une attention particulière aux enfants. Une classe autistique a été créée au sein du groupe scolaire Anatole France. La Ville accompagne également le Centre d'action médico sociale précoce Odynéo dans sa relocalisation à Vénissieux : cette structure assure une mission de soin et d'accompagnement des enfants porteurs de handicap et de ressource régionale dans le domaine de la grande prématurité.

L'accélération de la dématérialisation des démarches administratives et des services nous permettra de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap.

Enfin, la Ville reste très vigilante quant au recrutement de travailleurs en situation de handicap.

Sur ce mandat, nous poursuivrons nos engagements et nos efforts pour la mise en accessibilité de nos bâtiments, de nos espaces publics et des services offerts, afin de garantir l'égalité d'accès de tous les citoyens au service public municipal.

Yolande PEYTAVIN - Adjointe au Maire

VOEU DE SOUTIEN AUX EX-SALARIÉS DE LA SAD PRÉSENTÉ PAR LA MAJORITÉ

La SAD (groupe Presstalis) installée à Vénissieux et qui assurait la distribution de la presse dans la région a déposé son bilan. Cela a conduit à un arrêt total de la distribution de la presse nationale en pleine campagne électorale, sans que les pouvoirs publics ni les grands acteurs de la presse n'agissent. Cette situation est inacceptable pour la vie démocratique. La mutualisation de la distribution de la presse, organisée après 1945, est indispensable au pluralisme dans un paysage médiatique marqué par la concentration des médias dans quelques grands groupes.

Les ex-salariés portent un projet de société coopérative d'intérêt collectif. Les Messageries lyonnaises de presse, qui s'étaient engagées à entrer au capital de la SCIC à hauteur de 5 %, n'ont toujours pas confirmé leur accord. Les collectivités locales peuvent être proactives pour sortir de ce statu quo mortifère. Le temps est compté. Le 21 octobre, les salariés de la SAD devront quitter leurs locaux et la presse nationale ne sera de nouveau plus distribuée sur la métropole et ses environs.

Le conseil municipal de Vénissieux demande au préfet d'obtenir de l'ensemble des acteurs une table ronde rapide pour créer les conditions de la création de la SCIC et retrouver une situation normale de distribution de la presse.



ECHOS

» Décidément, les élus du groupe de M Blein (disparu de Vénissieux dès le résultat des élections), sortent douloureusement de leur échec électoral. Démissions et divisions se succèdent... chez ceux qui se prétendaient «Nous, Vénissieux» et qui finalement préfèrent le «moi je» dans les polémiques stériles. Le résultat au conseil municipal est à la fois marqué par les absences, la moitié du groupe, et les interventions mensongères et insultantes pour le service public.

» M Ayvali nous ressert le mensonge des réseaux sociaux sur l'école «inondée»... Rappelons qu'il y a eu effectivement une infiltration d'eau une nuit, et que le technicien de la Ville était présent dès 8h30 pour intervenir. Il fallait sans doute moins d'une heure pour effacer les traces d'eau au sol car deux adultes avec une serpillère suffisaient. Il n'y avait aucune raison de renvoyer des enfants qui ont, au contraire, un grand besoin de l'école après la crise sanitaire. D'ailleurs, il suffit de constater que depuis, la ville a connu de nombreux épisodes de pluies fortes sans aucun désagrément sur cette école. M Ayvali, ce n'est pas en insultant les services municipaux «qui ne feraient pas leur travail» que vous allez gagner une légitimité au conseil !

» Et Madame Hamidouche pense, elle aussi, qu'il faut exister dans la polémique stérile. La ville ne ferait rien pour les enfants à l'école, ou si peu. Elle tourne en ridicule le soutien aux projets pédagogiques sans avoir pris le temps de se renseigner, ridiculisant les montants alloués, parfois, effectivement, de petites sommes, mais qui rentrent dans des projets cofinancés qui sont les projets des écoles, et pas de la Ville, et qui ne sont qu'une des nombreuses actions de soutiens de la Ville aux écoles...

» Ils croient tout savoir ! Mais ne sachant rien, ils inventent pour pouvoir dénoncer ! La seule chose qui les intéresse, c'est la polémique, quitte à utiliser le mensonge et le mépris.

» **Les Vénissiens méritent une opposition politique qui joue son rôle, mais il faudrait pour cela un projet politique et non pas un assemblage hétéroclite d'ambitions personnelles !**